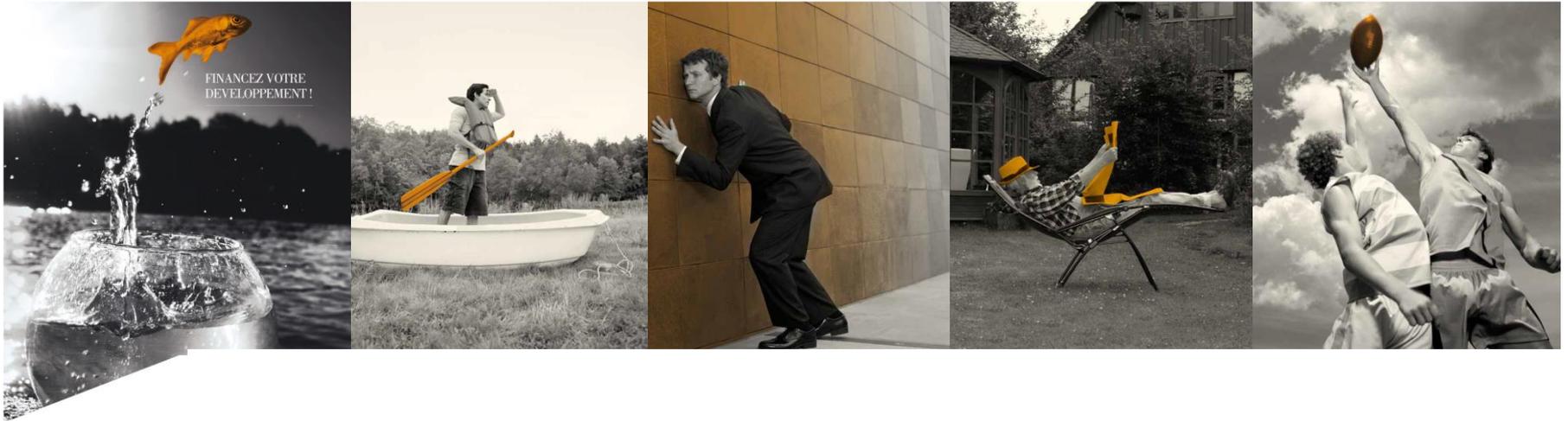


Horizon 2020 - Les Instruments de financement du risque pour les PME

11 décembre 2017





Qui sommes-nous ?

« Des entrepreneurs au service des entrepreneurs »



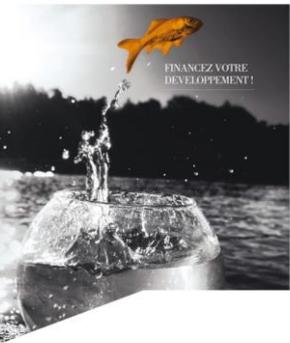
Chiffres clés

- **Entrepreneur Venture** : une société de gestion indépendante agréée AMF en 2000 et AIFM en 2014.
 - Spécialisée dans la gestion du Non Coté,
 - Leader des FCPR 100% obligataires
 - Leader des FIP ISF avec plus de 450 millions d'euros collectés à fin 2017.

- A fin 2017, Entrepreneur Venture gère plus de **700M€ à travers 5 FCPR, 27 FIP ISF** et plusieurs mandats. Elle a investi dans plus de **160 entreprises** depuis sa création.

- Plus de **120 émissions obligataires** réalisées depuis 2012.

- Entrepreneur Venture investit en minoritaire dans des
 - PME françaises rentables
 - De 5 à 50 M€ de CA
 - De tous secteurs d'activité
 - Des tickets d'investissement de 1 à 7 M€ en actions et/ou obligations



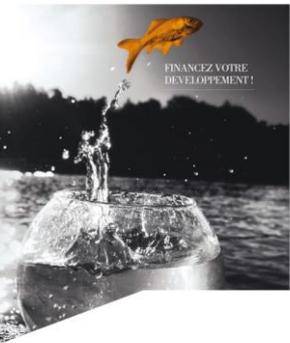
L'expérience et l'accompagnement d'entrepreneurs



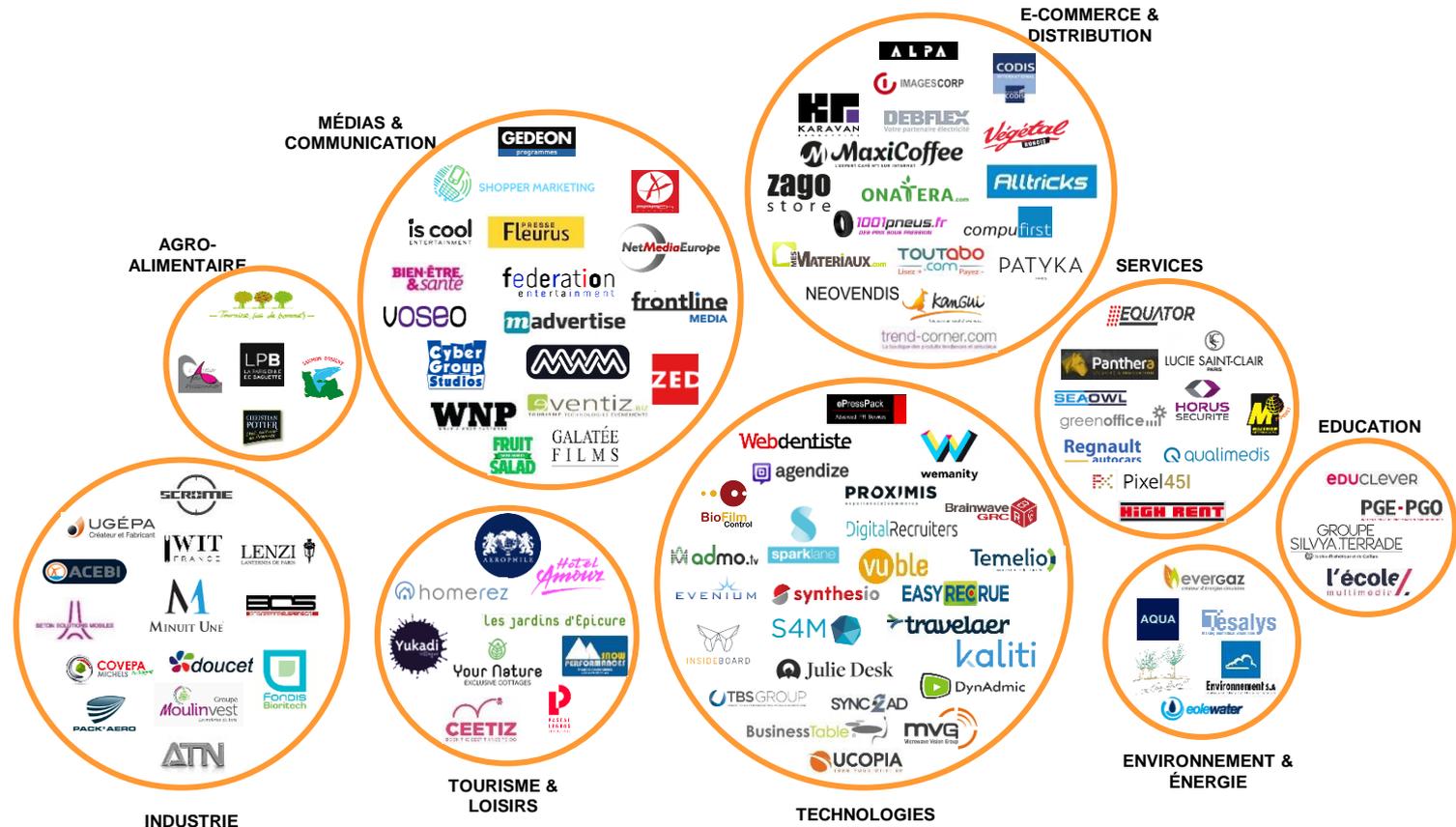
Les fondateurs d'Entrepreneur Venture sont des entrepreneurs ayant connu, avec succès, les différentes étapes d'une vie d'entreprise : création ou redressement, vente ou introduction en bourse.

Leur vécu leur permet de mieux appréhender et d'anticiper les difficultés des sociétés en forte croissance et d'instituer un dialogue permanent d'entrepreneurs à entrepreneurs.

Les chargés d'investissement et analystes enrichissent le savoir-faire de la société de gestion par leur double compétence en matière de PME mais également d'informatique ou d'ingénierie automobile ...



PORTEFEUILLE NOVEMBRE 2017





Le partenariat





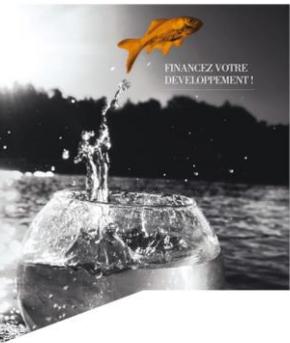
Le partenariat à ce jour

- En Avril 2016, le FEI et Entrepreneur Venture ont finalisé un accord permettant à Entrepreneur Venture de bénéficier d'une **enveloppe de garantie de 50 M€** sur 2 ans.
- La garantie porte aujourd'hui sur les FCPR et donc les financements en **obligations convertibles**.
- A fin 2017, le montant déployé devrait dépasser les **30 M€** pour une quinzaine de transactions.



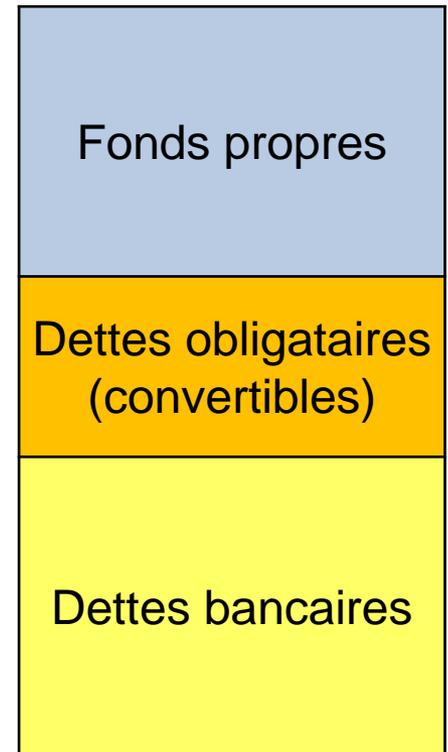
Les critères d'investissement

- L'investissement en obligations convertibles vise bien évidemment des **entreprises innovantes** au sens de la garantie.
- **PME françaises rentables**
- **De 5 à 50 M€ de CA**
- **De tous secteurs d'activité**
- **Des tickets d'investissement de 1 à 7 M€**
- Outre l'accord du comité d'investissement, un intervenant indépendant procédera à la **notation privée** de l'entreprise.



Caractéristiques & avantages des obligations convertibles

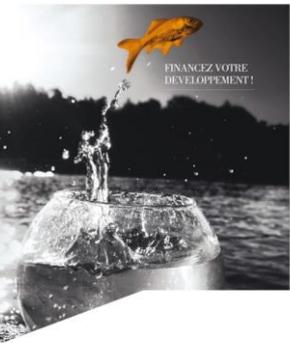
- Coupon annuel
- Remboursement *in fine* avec prime de non conversion
- Pas d'effet dilutif
- Renforcement des fonds propres
- Complément idéal (ou préalable)
à une augmentation de capital ou à un emprunt bancaire
- **Un coût d'endettement global raisonnable
pour les entreprises**



Exemple d'investissement garantie: Aérophile



- Aérophile est un des leaders mondiaux de la vente et de l'exploitation de ballons captifs dans le monde entier. On retrouve ses ballons dans une trentaine de pays, au parc de Javel à Paris, au Futuroscope ou encore à DisneyWorld Orlando. L'un des ballons était également présent à Rio de Janeiro lors des JO 2016. Depuis peu, Aérophile a élargi son activité en ouvrant le parc du *Petit Prince* en Alsace. La société emploie 110 personnes et réalise un CA de 12M€.
- En mai 2016, une émission d'obligations convertibles garantie dans le cadre d'InnovFin a été réalisée pour 1,7 M€. Cette émission va permettre de développer le parc du *Petit Prince*. Au final, par effet de levier les montants levés par la société en 2016 atteignent les 12 M€.



Contactez-nous

 37, Avenue Pierre 1^{er} de Serbie, 75008 Paris

 (0)1.58.18.61.80

 contact@entrepreneurventure.com

 www.entrepreneurventure.com

 @EntVenture